

résultat du langage de mépris que Lord John Russell a cru devoir tenir envers un député irlandais, M. O'Donnoghue que l'on appelle l'*O'Donnoghue* en sa qualité de chef héréditaire d'une des tribus de la vieille Irlande. O'Donnoghue avait présidé une assemblée tenue à Dublin en faveur du maintien de la paix avec l'Amérique.

En France un orage bien autrement violent a été soulevé par le discours du Prince Napoléon, sur l'adresse. Le Prince a voulu identifier le premier empire avec la révolution, et on l'a entendu s'écrier que l'Empereur était revenu de l'île d'Elbe et avait été porté de Cannes aux Tuileries aux cris de : « A bas les émigrés, à bas les nobles, à bas les prêtres ! » Des cris d'indignation, de vives et rudes interruptions ont suivi cette phrase. Nous copions des journaux français le compte-rendu de cette partie de la séance dans laquelle le Sénat Français, ordinairement si calme, s'est montré aussi difficile à contenir que le sont quelquefois nos assemblées délibérantes :

(Une vive explosion de murmures interrompt l'orateur.)  
 M. le Marquis de la Rochejaquelein. L'aveu est bon à recueillir.  
 M. le premier président Barthe. Est-ce là le symbole de la révolution comme vous l'entendez ?

M. le Comte Séguin-d'Aguesseau. Ce langage est très-heureux ; il est instructif.  
 M. le Duc de la Force. Pourquoi ne pas crier aussi : *A bas la société ?* (Tumulte.)

M. le Baron de Heeckeren. On sait que le Prince regrette la République. C'est convenu !

M. le Président. Vous rappelez-là, monseigneur, des tristes souvenirs, et je ne les crois pas, d'ailleurs, conformes à la vérité de l'histoire. Le Prince Napoléon. Je n'accepte pas le rappel à l'ordre ; ce qu'on qualifie de triste souvenir est une gloire pour notre pays. (Vives réclamations.)

M. le Président. Le retour de l'Empereur est une gloire. Les tristes souvenirs sont les manifestations dont vous prétendez qu'il a été accompagné.

M. le Général Marquis de la Woëstine. Il ne faut pas, en effet, d'équivoque.

M. le Duc de la Force. Vous avez dit que l'Empereur était rentré de l'île d'Elbe aux cris de : *A bas les prêtres ! à bas les nobles ! à bas les émigrés !* Cela n'est pas exact. (Vive agitation.)

Le Prince Napoléon. M. le Duc de la Force n'a pas la parole.

M. le Duc de la Force. Je la prends ! Qu'on me rappelle à l'ordre, s'il y a lieu, mais je demande si le pays ne se compose pas de la noblesse, du peuple... (Interruption.)

M. le Baron de Lacrosse. Je demande la parole.

M. le Marquis de la Rochejaquelein. Laissez parler M. de Lacrosse : il était présent à la rentrée de l'Empereur.

Le Prince Napoléon. J'ai constaté un fait. (Nouvelle interruption.)

*Voix nombreuses.* Il est inexact.

M. le Comte de Lamarre. J'y étais, on n'a pas dit cela, on criait : *Vive l'Empereur !*

M. le Général Marquis de la Woëstine. J'ai entendu ce qui se disait à cette époque ; je proteste.

M. le Baron de Lacrosse. J'ai accompagné l'Empereur pendant une partie de sa marche triomphale, et il n'aurait jamais permis qu'on proférât devant lui de pareils cris aussi anarchiques, aussi anti-sociaux... (Très bien ! très bien !)

M. le Prince Napoléon. Est-ce que M. le Secrétaire n'a la parole ? (Bruits divers.)

M. le Président. Il l'a prise, et je l'y ai autorisé.

*Voix diverses.* Et vous avez bien fait !

M. le Comte de Séguin-d'Aguesseau. Cette scène est très-utile.

Le Prince Napoléon veut reprendre la parole au milieu du bruit.

*Voix nombreuses.* A l'ordre ! à l'ordre !

Le Prince Napoléon. Je n'ai pas donné mon appréciation ; j'ai seulement constaté un fait.

M. le Baron de Lacrosse. Il ne faut pas que les cris : *A bas les nobles ! à bas les prêtres !* sortent de cette enceinte sous prétexte de citation historique.

M. le Premier Président Barthe se levant et s'adressant au Prince : Il vous resterait, en ce cas, à désapprouver, et vous devriez proclamer avant tout votre indignation contre ce que vous paraissez glorifier. *Plusieurs voix.* C'est cela ! c'est cela !

Plus tard le Prince, après quelques mots échangés avec M. de Persigny, expliqua à l'assemblée qu'il n'avait point dit : *A bas les prêtres* ; mais : *A bas les traîtres !* Cette explication, un peu tardive, fut accueillie avec des marques assez blessantes d'incrédulité. Il est difficile, en effet, que le Prince, citant un cri bien connu de la Révolution, y ait introduit une telle variante, ou que, l'ayant fait, il ne se soit pas empressé d'opposer, de lui-même, cette variante à l'immense scandale qu'il voyait surgir de ses paroles mal comprises. Quoiqu'il en soit, les journaux qui appartiennent au parti dont le Prince s'est fait le porte-étendard, ont maintenu que la citation, eût-elle été telle qu'on avait cru l'entendre, n'avait rien que de parfaitement légitime.

Peu de temps après l'ouverture des deux parlements de l'Angleterre et de la France, c'est-à-dire le vingt de ce mois, le septième parlement de la province du Canada, s'est ouvert à Québec. D'après une espèce de convention qui existe entre les deux sections de la province, l'orateur ou président dans chacune des deux chambres législatives doit être alternativement choisi parmi les représentants du Haut et parmi ceux du

Bas-Canada. Jusqu'à cette année, l'exécutif avait le pouvoir de nommer le président du conseil législatif, qui faisait aussi partie du cabinet ; et l'on s'est toujours efforcé de faire coïncider la nomination d'un homme du Bas-Canada avec celle d'un homme du Haut-Canada, dans l'autre chambre. Pour la première fois cette année en vertu d'un statut récent du parlement impérial, l'orateur de la chambre haute a été élu par les membres de cette chambre, comme celui de la chambre basse. Sir Allan McNab, autrefois orateur de l'assemblée législative, a été élu orateur du conseil législatif par une majorité de trois voix sur ses concurrents MM. Campbell et Patton. M. Turcotte a été élu orateur de l'assemblée législative par une majorité de treize voix sur son concurrent M. Sicotte, qui lui aussi avait été orateur de cette chambre. Cette dernière élection était une première lutte dans laquelle le ministère et l'opposition de la nouvelle chambre essayaient leurs forces, comme prélude à la grande bataille rangée qui se livre toujours sur la réponse à l'adresse.

Le discours du nouveau gouverneur Lord Monck a été un peu plus long que ces documents n'ont coutume de l'être. Les principaux sujets dont il se compose, sont la perte éprouvée par toute l'Empire par la mort du Prince Albert, la crise anglo-américaine qui a provoqué de la part de tous les sujets de Sa Majesté dans cette colonie, une démonstration de patriotisme et de fidélité dont il est chargé de nous remercier, l'extension récemment faite par le gouvernement français aux vaisseaux bâtis en Canada, des privilèges qu'elle avait accordés à ceux du Royaume-Uni, le chemin de fer intercolonial de la Rivière-du-Loup à Halifax, et la mention de quelques mesures relatives à l'administration de la justice, et à l'organisation de la milice qui doivent être soumises aux chambres. Le discours a été prononcé comme c'est l'usage dans les deux langues, et le cérémonial ordinaire a été relevé par une plus grande pompe militaire dans laquelle ont figuré d'une manière très-avantageuse les divers corps de milice organisés à Québec.

La nécessité de mettre ce pays à l'abri de l'invasion, loin d'être diminuée est encore augmentée par les succès qu'obtiennent aujourd'hui les troupes fédérales. L'humiliation qu'il a subie dans l'affaire du Trent, a laissé dans l'esprit du peuple américain un profond sentiment de rancune, les victoires inespérées qu'il moissonne aujourd'hui lui inspirent l'audace nécessaire pour prendre une revanche qu'il désire ardemment. Plus que jamais le mot d'ordre en Canada doit être : *si ris pacem para bellum.*

Les victoires dont nous parlons et dont nous épargnerons le détail à nos lecteurs, ont été couronnées par l'évacuation de Manassas et de toute la ligne de défense de l'armée des confédérés sur le Potomac. Cette évacuation s'est faite paisiblement, et il paraît même que l'armée fédérale, en prenant possession des fameux retranchements devant lesquels elle était restée si longtemps arrêtée, a éprouvé la certitude d'avoir été complètement mystifiée. Selon quelques-uns, l'armée du général Beauregard elle-même n'aurait jamais atteint les chiffres qu'on lui donnait. Maintenant, la retraite de ce général est-elle un effet de la panique universelle qui semble avoir frappé les défenseurs du Sud, ou bien fait-elle partie d'un plan stratégique destiné à attirer les armées du Nord sur le théâtre d'un nouveau Bull Run, où un désastre militaire serait suivi d'une retraite aussi malheureuse que celle de la grande armée en Russie, l'été et la chaleur jouant cette fois le même rôle que l'hiver et le froid ? C'est ce que prétendent ceux qui veulent encore nourrir dans leur esprit quelque espoir pour la cause des sécessionnistes. Ceux-là ont aussi trouvé un autre sujet de consolation dans le combat naval où la frégate blindée, le *Merrimac*, a détruit plusieurs vaisseaux yankees et aurait infligé à la marine fédérale un échec encore plus grave, si le *Monitor*, espèce de batterie flottante recouverte en fer, n'était venue à temps arrêter les promesses de la frégate blindée. Ce combat fera époque dans les annales de la guerre. A partir de ce jour on ne construira plus que des frégates blindées et éperonnées, ou des batteries flottantes comme le *Monitor*. On assure toutefois que les boulets en fer battu lancés par des canons rayés ou par des canons Armstrong, pourraient entamer ces monstrueuses carapaces. Alors, après d'énormes dépenses, on se trouvera aussi avancé, de part et d'autre, que du temps où l'on avait des vaisseaux de bois et des boulets de fonte. C'est ce qui arrive quelquefois dans les affaires de ce monde.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BELETTIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Le Département de l'Instruction Publique du Bas-Canada vient d'expédier pour l'exposition de Londres : 1o. une série complète du *Journal de l'Instruction Publique* et du *Lower Canada Journal of Education* ; 2o. des échantillons des livres d'école imprimés en Canada et approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique ; 3o. des échantillons des sièges et pupitres en usage dans les écoles normales et dans beaucoup d'autres écoles du Bas-Canada.

— Les élèves de l'école normale Laval ont en le 20 de février dernier une séance littéraire, scientifique et musicale. Une pensée nationale et patriotique a présidé comme d'ordinaire au choix des lectures et des récitations ; M. Ahern, un des élèves, a donné une leçon sur la télégraphie, et quelques amateurs de la ville ont prêté leur concours pour la partie musicale. Le tout a été conforme au grand précepte d'Horace : *Utile dulci.*